

AGENDA

Jusqu'au 2 octobre 2011	Place du Château Exposition temporaire «Espace d'une sculpture»
Jusqu'au 18 décembre 2011	Musée du Léman · Expo temporaire «Multicoques, quand le Léman inspire la technologie»
Vendredi 15 avril 2011 à 14h	Bibliothèque section Jeunesse Théâtre «La répétition de Peau d'Ane»
Dimanche 1er mai 2011 vers 13h 15 - 45	Passage du Tour de Romandie 2011 au bord du lac à Nyon
Mercredi 4 mai 2011 à 14h	Bibliothèque section Jeunesse Contes et cri! et crac! les contes sortent du sac! Claire-Anne Magnollay raconte «Là-haut sur la montagne»
Mardi 3 au jeudi 5 mai 2011	Place Perdtemps · Cirque Nock
Jeudi 5 mai 2011 à 17h	Colovray · Go for 5 – La Suisse Bouge
Samedi 14 mai 2011	Rive · Revue du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) de Nyon-Région
Samedi 21 mai 2011 de 10h à 24h	En Mai, fais ce qu'il te plaît!
Du 25 mai au 11 septembre 2011	Musée historique et des porcelaines · Expo temporaire «Angles et Lumières» de P.N. Bergendi et «Lignes et Lumières» de P. Schwerzmann · Vernissage le 19 mai 2011 à 18h00
Samedi 28 mai 2011	Salle communale · Assises de l'Immigration
Samedi 28 mai 2011	Nord de la Gare, zone 20 · Journée du vélo
Dimanche 29 mai 2011	Rive · Fête de l'Interculturelle
Samedi 4 et dimanche 5 juin 2011	Rive · Championnat suisse de Barbecue
Samedi 11 et dimanche 12 juin 2011	Rive · Foire aux livres
Lundi 20 juin 2011, à 18h30	Théâtre de Marens Cérémonie d'assermentation des Autorités de la Ville de Nyon Ouverte au public
Samedi 18 juin et mardi 21 juin 2011	Fête de la musique En ville de Nyon le samedi et au Conservatoire le mardi
Samedi 25 juin 2011	Festival Cap-Contact Rive - Manifestation en faveur des personnes handicapées



LETTRE D'INFORMATION AVRIL 2011

ÉDITO



La Journée Proximité vient de s'achever. Organisée par la Ville et des étudiants en communication et environnement, cette Journée avait pour objectif de rapprocher les habitants de leur environnement immédiat. Un événement de plus, direz-vous, mais quel est l'objectif de faire connaître Nyon aux Nyonnais ?

La Municipalité n'a nullement l'intention d'enseigner aux Nyonnais où se trouve la gare! En soutenant l'organisation de cette (première) Journée Proximité, en coordonnant et promouvant la Fête des Voisins, en mettant sur pied une Journée du Vélo, elle entend aider les Nyonnais à vivre leur ville autrement.

Préserver la qualité de vie implique de prendre conscience des richesses qui sont à portée de main, comme celles qui sortent de notre terre: à nous d'aider celles et ceux qui cultivent fruits et légumes à en vivre en les achetant; et à nous de préserver la terre dans laquelle ils poussent en adaptant notre consommation aux produits de saison (pas d'engrais en surdose pour faire pousser des tomates en hiver).

Ces aspects, environnementaux, sociaux et économiques fondent ce qu'on appelle le développement durable. Parce qu'ils sont souvent difficiles à saisir, ils doivent être rendus visibles et compréhensibles. C'est là le rôle des autorités. En participant nombreux aux journées de sensibilisation et de découverte organisées par la Ville et ses partenaires, vous contribuez aussi à promouvoir la qualité de la vie à Nyon.

Daniel Rossellat
Votre Syndic

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME!

Cette Lettre d'information et toute l'actualité de la Ville de Nyon se trouvent sur www.nyon.ch. Pour commander des exemplaires supplémentaires de cette Lettre d'information: Service de l'administration générale, tél. 022 363 82 02, e-mail ville@nyon.ch.

INFORMATIONS

Accueil des enfants de 5^e et 6^e

La Ville de Nyon poursuit sa volonté de venir en soutien aux familles pour la prise en charge de leurs enfants lors de la transition entre cycles primaire et secondaire. De nouvelles prestations sont désormais proposées qui couvrent également les vacances scolaires.

De nombreux parents d'enfants de 5^e et 6^e année (10 à 13 ans) sont occupés professionnellement et ne peuvent pas prendre en charge leur(s) enfant(s) dès 15 h, ni pendant la totalité des vacances. Dès lors, en collaboration

avec les écoles, la Ville de Nyon développe ses prestations parascolaires, notamment en ce qui concerne l'après-midi dès la fin des cours (ouverture de salles d'étude en complément à l'aide aux devoirs, augmentation de l'offre de sports facultatifs, horaire réservé aux 10-13 ans au Centre d'Animation CANYON). Pendant les vacances, des activités diverses et variées sont mises sur pied. ■

En savoir plus:
www.nyon.ch > vivre > enfance-jeunesse

Un Jardin des Parents pousse à Nyon

Le Jardin des Parents est un moment privilégié de rencontres. Il a pour but de soutenir les parents d'enfants et d'adolescents dans leurs tâches éducatives, de les aider à renforcer leurs compétences et de sortir de l'isolement. L'Association des Parents d'Elèves de Nyon et de Prangins, avec le soutien de la Ville de Nyon, a ouvert un Jardin des Parents à la Maison de Quartier de la Levratte.

Les prochaines rencontres auront lieu les 10 mai et 7 juin 2011, de 20 heures à 22 heures.

Animé par Espace Ressources (www.espace-ressources.com), le Jardin des Parents est ouvert à tout parent, sans distinction aucune, seul ou en couple. Accès aux rencontres sans inscription. ■

NYON PRATIQUE

Revoilà En Mai, fais ce qu'il te plaît!

La 4^e édition du Festival *En Mai, fais ce qu'il te plaît!* aura lieu à Nyon samedi 21 mai 2011. Cette journée, tout particulièrement destinée au jeune public de la région, a pour but de lui faire découvrir différentes facettes de la culture au sens large. Les enfants et adolescents pourront ainsi participer à de nombreux ateliers (écriture, danse, cinéma, musique, lecture, peinture sur porcelaine, dessin, couture, cirque, etc.) et découvrir différents spectacles de qualité (théâtre, marionnettes, cirque, musique classique, cinéma, etc.).

Accès libre. Programme complet disponible sur www.nyon.ch



INFORMATIONS

La revue des sapeurs pompiers

Samedi 14 mai 2011 est une date à retenir; puisque ce jour-là aura lieu la revue quinquennale du Centre régional de défense incendie et de secours (CRDIS) de Nyon Région.



A chaque fin de législature, le CRDIS se présente aux autorités communales sortantes et démontre son savoir-faire à la population. Le programme de la journée prévoit un cortège qui partira depuis l'avenue Perdtemps à 13 h 15, passera par la place et la rue de la Gare, la rue Neuve, la Colombière pour se rendre au bord du lac sur le parking de Rive-Est.

Après la présentation aux autorités, place entre 14 h 30 et 16 h 30 aux chantiers pratiques lors desquels seront démontrés les moyens hydrauliques d'hier et d'aujourd'hui; une intervention chimique; les moyens de défense contre les hydrocarbures sur le lac; un exercice de désincarcération sur deux véhicules en parallèle.

Le public sera aussi invité à participer à une partie des activités. Venez nombreux! ■

Programme complet sur www.nyon.ch

Grève du port - revitalisation

Le port de Nyon constitue une zone d'eau calme et un site de nidification (en particulier sur les digues) pour l'avifaune indigène. Des canards migrateurs hivernants y résident également. Dans ce port, une petite plage de gravier à l'arrière de laquelle s'étendaient une pelouse et un massif de bambou a été récemment revitalisée. Une mesure certes ponctuelle mais qui revêt son importance puisqu'elle permet de conserver quelques mètres de rive naturelle sur les 97% de rives lémaniques urbanisées.



Le bambou – une espèce non autochtone et indésirable sur les rives du lac – a été arraché. À la place, des mottes de Roseau commun par exemple, ou, pour les spécialistes, d'Iris faux acore, ainsi que des buissons de chez nous (Fusain, Saule des vanniers ou Saule pourpre) ont été plantés.

Quelques enrochements viennent diversifier le milieu; la partie en gravier est entretenue et conservée en l'état. La pelouse engazonnée sera remplacée par une prairie fleurie, un milieu bien plus favorable à l'environnement, aux fleurs prisées des insectes pollinisateurs. ■

Station d'épuration : déchets et odeur réduits

Actuellement, les déchets extraits des eaux usées sont acheminés par un convoyeur pneumatique dans un compacteur à déchets qui les égoutte et, comme son nom l'indique, les compacte. Les déchets sont stockés dans un silo, puis transportés à l'usine d'incinération des ordures ménagères aux Cheneviers (Genève).

En moyenne, 80 tonnes par an y sont acheminées. Le remplacement du compacteur par une « presse laveuse » permettra de laver les déchets à l'eau épurée avant de les égoutter et de les compacter; la matière organique issue du traitement des déchets est reconduite en tête de traitement des eaux usées.

La mise en fonction de la « presse laveuse » réduira d'environ 60% le volume des déchets actuels; seulement 32 tonnes de déchets par an seront alors produits et traités, ce qui induit une diminution des transports et des odeurs, puisque la matière organique qui fermente est reconduite au début de la chaîne de traitement. ■

Inventifs, les multicoques du Léman

Laboratoire d'expérimentation et banc d'essai, le lac réunit un grand nombre de facteurs favorables aux développements technologiques.

Navigateurs passionnés, entreprises innovantes et esprit de compétition forment, avec les moyens financiers, une composition faste qui a permis aux multicoques de se développer avec succès sur ce formidable plan d'eau.

La nouvelle exposition temporaire Multicoques, quand le Léman inspire la technologie rend hommage à toutes les personnalités et chantiers navals, qui, par leur créativité, ont donné naissance à des flottes dynamiques et inventives. Rendez-vous avec les bateaux du XXI^e siècle. Du 1^{er} avril 2011 au 18 décembre 2011. Musées nyonnais: entrée gratuite chaque premier dimanche du mois. ■

En savoir plus: www.nyon.ch; www.museeduleman.ch



Visite conviviale de Nyon

Les guides d'accueil de la ville de Nyon lancent une nouvelle formule et misent sur la convivialité et la spontanéité!

Chaque premier samedi du mois, du 2 avril au 1^{er} octobre, une visite guidée est proposée sans inscription préalable. Rendez-vous à la place du Château à 10 h 30 pour une promenade-découverte de la

ville, suivie d'un apéritif au Caveau des vigneron du Château où les histoires de Nyon peuvent continuer d'être racontées dans un cadre convivial et accueillant. Prix de lancement: CHF 20.-, enfants gratuits, inclus le verre de l'amitié et petite planchette de charcuterie.

En savoir plus: www.nyon-tourisme.ch ou par tél. 022 365 66 00

Aide individuelle au logement: bilan après un an

Depuis mars 2010, une aide individuelle au logement (AIL) est disponible pour les familles avec enfants à charge et domiciliées à Nyon depuis 3 ans au moins. Il s'agit d'une aide financière tenant compte du revenu selon le barème cantonal en vigueur, qui peut être versée pendant 12 mois et qui permet de conserver son logement, alors que le loyer est difficile à assumer.

Après un an de mise en œuvre, 25 familles nyonnaises bénéficient aujourd'hui de cette aide, qui va de CHF 30.- à CHF 300.- par mois. Parmi elles, certaines ont déjà déposé une demande de renouvellement de l'aide. Si les conditions d'octroi sont toujours remplies, l'aide au logement pourra être prolongée de 12 mois. Plusieurs nouveaux dossiers sont actuellement à l'étude. ■

En savoir davantage: www.nyon.ch > guichet virtuel > AIL.

NYON PRATIQUE

Oiseaux malades à cause du pain

Non, le pain n'est bon ni pour les canards, ni pour les cygnes qui trouvent largement de quoi se nourrir dans leur milieu naturel. Leur estomac n'est pas adapté à la digestion du gluten. Une ingestion répétée de pain sec induit un dysfonctionnement du foie et une cirrhose souvent fatale. Par ailleurs, la grippe H1N1 n'a pas disparu. Il est conseillé d'éviter de provoquer des concentrations d'oiseaux qui favoriseraient une propagation de la maladie.

Merci de déposer votre pain sec en vrac dans un conteneur prévu à cet effet à la déchèterie (ch. de Bourgogne 12). Ce pain est destiné au bétail.



Le Prix du développement durable 2011 est lancé

Pour la deuxième fois, le Prix du développement durable, d'une valeur de 10'000 francs, récompensera une réalisation exemplaire qui contribue à un équilibre durable entre l'efficacité économique, la solidarité sociale et la responsabilité écologique. Les entreprises, associations ou particuliers intéressés

peuvent déposer leur projet jusqu'au 30 juin 2011. Le formulaire d'inscription se trouve sur www.nyon.ch > Développement durable.

La Municipalité se réjouit de votre engagement et vous remercie pour votre participation! ■

Agriculture de proximité: quelles sont vos attentes?

Consommer des produits frais et de qualité influence la santé; par ailleurs, acheter au marché ou à la ferme, ou encore produire ensemble dans le cadre d'une coopérative, contribue à la cohésion sociale. D'autre part, manger local et de saison réduit les distances de transport et assure une meilleure transparence des modes de production. Enfin, le maintien d'une production locale permet de répondre aux besoins alimentaires tout en offrant des solutions équitables aux producteurs.

consommateurs nyonnais en répondant à notre questionnaire sur www.nyon.ch > Développement durable > agriculture de proximité. ■



La Journée Proximité a mis en valeur l'agriculture de proximité.

Etes-vous sensible au maintien d'une agriculture de proximité? Achetez-vous local et de saison au marché ou à la ferme? Etes-vous prêt à donner de votre temps pour participer à la production? Aidez-nous à mieux comprendre les attentes des

NYON PRATIQUE

Un nid sur son bateau, que faire?

La disparition des habitats oblige la faune à s'installer au milieu des infrastructures humaines. Pontons, bouées, plages arrière des bateaux sont régulièrement occupés par des nids. La destruction d'un nid est punissable par la loi. Il ne reste

plus qu'à attendre l'envol de la nichée et reporter l'utilisation de son bateau. À titre très exceptionnel uniquement, il convient de contacter le Surveillant de la faune – 079 237 42 57 – seul habilité à déplacer ou prendre en charge ces nichées. Les poussins seront alors nourris, élevés et relâchés par une station de soin cantonale.

Ça roule pour les vélos en libre service!

Le réseau «velopass La Côte» sera le cinquième système de vélos en libre service (VLS) dans le canton. Constituées d'autant de vélos électriques que de vélos standards, une dizaine de stations seront mises en service fin mai, entre Nyon, Prangins et Gland. Les vélos serviront les habitants, pendulaires, touristes et étudiants et seront disponibles 24h/24 et 7j/7. Ils pourront être loués au moyen d'une carte journalière au prix de CHF 6.- ou d'un abonnement annuel, dont le prix n'est pas encore arrêté. La station devrait être inaugurée en début d'été 2011.

Issu d'une démarche intercommunale pilotée par le Conseil Régional, ce projet s'inscrit parfaitement dans le Concept de mobilité urbaine de la Ville de Nyon, adopté par la Municipalité en 2010. ■



LE COIN DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 21 février 2011, le Conseil communal a:

- accordé un crédit d'étude de CHF 1'045'000.- TTC pour la construction d'un nouveau centre d'exploitation de Routes et Voirie à l'Asse
- accordé un crédit d'investissement et de dépenses de fonctionnement de CHF 795'100.- pour lutter contre les incivilités et le sentiment d'insécurité
- octroyé un crédit de CHF 2'853'705.- à titre de participation de la Commune au fonds spécial affecté du Conseil régional « Programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015 »
- octroyé un crédit de CHF 210'000.- pour la mise en place d'un réseau de vélos en libre service

Les ordres du jour et procès-verbaux complets peuvent être consultés sur www.nyon.ch > Nyon officiel > Autorités > Conseil communal.